

Concepts et technique d'Enquête Démographique

- 1) a/s des concepts "parenté", "famille", "ménage", "habitation" et des liens que ces concepts ont entre eux
- 2) a/s du concept "activité économique de l'individu"
- 3) a/s de la technique d'interrogatoire.

par M. DOM

1°) - La parenté est généralement définie comme l'ensemble des personnes unies par le sang (ancêtre commun) ou l'adoption, ou alliées par le mariage.

Dans de nombreuses populations la filiation est unilinéaire : les enfants appartiennent à la branche par laquelle se transmet la parenté et non aux 2 époux : transmise par la voie utérine, la parenté matrilineaire s'oppose à la parenté "patrilinéaire" transmise par les hommes.

La filiation unilinéaire explique les mariages préférentiels entre cousins croisés qui, selon la croyance, ne sont pas issus du même sang.

Dans certains pays se pose la question de la filiation légitime ou illégitime, concept lié à la législation ou à la coutume. Dans les territoires caraïbes français où la loi métropolitaine est appliquée, les enfants issus de parents non mariés sont illégitimes, alors que dans certains territoires de la même région les enfants nés d'union de fait (union libre ou union consensuelle) sont considérés comme légitimes.

L'adoption crée des liens entre adoptant et adopté ou substitué de nouveaux liens à des liens déjà existants (adoption des enfants du frère). Ces liens impliquent des droits et des devoirs réciproques. Il peut exister plusieurs catégories d'adoptions et il est bon que le démographe connaisse la dénomination et la signification de chacune d'elles.

D'autres formes de liens entre individus s'établissent dans des coutumes telles que l'échange de sang (alliance de sang) ou dans la reconnaissance de service rendu (parenté à plaisanterie par exemple). Des individus ainsi liés se nomment frères.

- La famille regroupe les descendants d'un ancêtre commun, donc des personnes apparentées, qui vivent ensemble et forment une unité économique distincte (moyens de subsistance). Les membres de la famille reconnaissent l'autorité du chef de famille qui est le plus ancien de la génération la plus ancienne. Dans les sociétés à parenté matrilineaire le chef de famille est le représentant de la femme la plus âgée (son oncle maternel, ou son père, ou son fils) de la génération la plus ancienne.

Il s'agit là de la famille au sens large (lato sensu) appelée encore famille étendue, famille élargie, famille patriarcale, grande famille, etc...

Dans la famille large, les membres se distinguent par générations : ainsi dans les sociétés matrilineaires les frères, socurs, cousins et sousines maternels sont sur un même palier.

La famille "restreinte" est par définition le noyau conjugal comprenant le mari et sa (ou ses) femme (s) et leurs enfants encore non mariés. Le noyau conjugal peut se réduire au mari et à sa femme, ou l'un des deux avec un enfant non encore marié. Au minimum la famille restreinte se réduit à 2 personnes. On estime que le couple en union de fait doit être traité comme un couple marié.

Le groupe familial peut se transformer sous l'influence de l'évolution des coutumes, de l'urbanisation, de facteurs économiques divers.

En raison du système de la dot, l'économie monétaire peut accroître la polygamie, c'est-à-dire, en définitive, l'importance numérique du groupe. La transformation des coutumes, souvent liée à l'urbanisation, fait éclater le groupe selon les noyaux conjugaux.

Le décès du chef de famille peut également provoquer cet éclatement. Le frère (ou le fils aîné) peut alors devenir chef de famille ; mais si son autorité n'est pas reconnue par tous les membres de la famille, le groupe ne tarde pas à se dissocier.

De nombreuses questions peuvent se poser à l'occasion de nombreux événements touchant la famille. Ainsi lorsque son mari meurt (le mariage étant virilocal) la femme retourne-t-elle chez ses parents ? Si oui qu'advient-il des enfants ? (réponse sans doute différente dans les sociétés matrilineaires et patrilinéaires).

- Le ménage est défini par le démographe comme un groupe de personnes (pouvant d'ailleurs se réduire à une seule personne) qui vivent dans un local ou partie d'un local défini comme une unité d'habitation parce que distinct et indépendant. Ces personnes doivent avoir une certaine communauté de vie sur le plan économique (repas pris généralement en commun, budget en partie ou totalement commun).

Le ménage peut comprendre des personnes apparentées ou non, ou les deux.

L'unité d'habitation peut revêtir des formes diverses : maison appartement, ensemble de bâtiments (cas du carré ou concession...) ; être fixe ou mobile (tente...)

Le chef de ménage est la personne reconnue comme telle par les autres membres du ménage. Dans le cas où le ménage comprend un groupe de personnes apparenté, le chef de ménage est souvent le chef de ce groupe familial.

Dans les zones rurales il y a souvent coïncidence du ménage avec la famille large.

Les divers concepts examinés ci-dessus ne sont pas sans relations les uns avec les autres.

La composition du ménage se traduira par l'indication pour chaque membre du lien de parenté qui l'unit au chef de ménage, ou à défaut, à un membre du ménage dont le lien avec le chef est bien déterminé.

Il faut tenir compte dans l'utilisation des termes courants (père, frère, fils) de la signification exacte de ces termes auprès des populations enquêtées...

Le chef de ménage est la personne reconnue comme telle par les autres membres du ménage. Dans le cas où le ménage comprend un groupe de personnes apparentées, le chef de ménage est souvent le chef de ce groupe familial.

Dans les zones rurales, il y a souvent coïncidence du ménage avec la famille large.

Les divers concepts examinés ci-dessus ne sont pas sans relations les uns avec les autres.

La composition du ménage se traduira par l'indication pour chaque membre du lien de parenté qui l'unit au chef de ménage ou, à défaut, à un membre du ménage dont le lien avec le chef est bien déterminé.

Il faut tenir compte dans l'utilisation des termes courants (père, frère, fils) de la signification exacte de ces termes auprès des populations enquêtées dans les sociétés matrilineaires l'oncle maternel est appelé père; les cousins maternels sont des frères ...

Selon les définitions adoptées, le ménage comprend les personnes apparentées qui vivent ensemble c'est-à-dire qu'il englobe le groupe familial (large ou restreint) et en plus éventuellement, des personnes non apparentées (amis, pensionnaires, salariés, domestiques). Les esclaves sont parfois considérés comme faisant partie, tout au bas de la hiérarchie, du groupe familial.

## 2°) Le concept de l'activité économique

Il faut d'abord définir à partir de quel âge les questions sur l'activité économique seront posées pour chaque individu - âge variant selon les pays et les activités. (Dès l'âge de 7-8 ans dans certains pays de nomadisme pastoral, les jeunes garçons contribuent à la garde des troupeaux). Puis définir les critères sur lesquels on devra se baser pour départager la population en âge d'activité entre actifs et non actifs, ce qui est loin d'être simple.

Il est nécessaire de se reporter à une période de référence (soit les 8 jours précédant l'enquête, (difficulté pour une si courte période de considérer un jour J) soit le mois, soit les 12 mois écoulés).

Il va de soi que pour les pays à monoculture saisonnière (arachide, canne...) les résultats du recensement ou de l'enquête pourront donner des chiffres très variables selon l'époque.

Même si l'on a le souci d'effectuer l'enquête au cours d'une période considérée comme "normale", il faudra définir cette période ; sur quelle base le fera-t-on ?

Si l'on considère la période de 12 mois, la difficulté soulevée par le caractère saisonnier de l'activité tombe, mais la photo de l'ensemble devient plus floue.

La période de référence choisie, il conviendra de déterminer le temps de travail minimum exigé pour que l'individu puisse être considéré comme actif, car même au cours d'une courte période, tous les cas sont possibles de quelques heures aux 8 jours complets.

Puis, au cas où l'individu a exercé plusieurs activités (manoeuvre dans un magasin (1 jour), gardien dans un parking (2 jours), laveur de carreaux (2 jours)) de déterminer l'activité sous laquelle l'inscrire... Sous quelle profession inscrire un tel individu ? Sans doute à "manoeuvre sans spécialité" à moins que l'interrogatoire ne fasse apparaître que le dernier travail effectué est susceptible de durer... Il est possible également que cet individu soit cultivateur de profession ; et qu'en attendant l'époque de la récolte il cherche à s'occuper de-ci, de-là et l'on peut se demander s'il ne serait pas plus logique de l'inscrire comme cultivateur (on en vient là à la période de référence des 12 mois). Admettons que l'on ait pris une période de 12 mois et qu'on se trouve en présence d'un individu ayant exercé 2 activités : il conviendra de déterminer l'activité principale (celle qui occupe la plus grande partie du temps, ou bien qui procure le plus gros revenu...)

Dans la plupart des régions rurales la spécialisation du travail n'est pas encore entrée dans les moeurs. Le cultivateur construit sa case et la répare. Il n'est pas maçon ou charpentier pour autant.

Les chômeurs posent également un problème de définition. Généralement les individus se classent eux-mêmes sous une étiquette professionnelle qui est leur profession initiale ou bien héréditaire (forgeron d'une caste de forgeron, pêcheur, comptable parce qu'ayant suivi des cours de comptabilité). Il convient de ne tenir compte que de l'activité individuelle exercée au cours de la période de référence. Une fois déterminée l'activité individuelle à retenir, il est théoriquement aisé de préciser la situation professionnelle ou statut (employeur, à son compte sans salarié, salarié, travailleur familial) et la branche d'activité économique (agriculture, transports, commerce...) au sein de laquelle s'est exercée l'activité individuelle.

### 3°) - Technique d'interrogatoire.

Les différents concepts utilisés étant définis et précisés, il convient que l'enquêteur utilise une technique d'interrogatoire soigneusement mise au point. Les questions doivent en effet être formulées de manière telle qu'elles soient entendues sans aucune équivoque par les personnes interrogées.

Il conviendra de tenir compte du niveau culturel des populations, de leur diversité (les concepts utilisés peuvent avoir des contenus différents) de leur manque d'habitude à être soumises aux enquêtes ; du fait que pour la plupart d'entre elles les notions de temps (âge, durée) sont mal définies et que pour presque toutes devront avoir lieu des interrogatoires sur des événements passés (questions rétrospectives) pour suppléer aux études directes impossibles à réaliser (fécondité, mortalité).

La technique d'interrogatoire doit porter sur tous les points liés directement ou indirectement aux observations ou aux réponses à enregistrer. Elle fait l'objet des séances d'instructions aux enquêteurs dont l'essentiel est repris dans le manuel d'enquêteur.

Elle concerne aussi bien la prise de contact avec les enquêtés (par l'intermédiaire des autorités coutumières) que l'interrogatoire proprement dit, et les recoupements divers à faire au cours de l'interrogatoire.

Elle peut fixer un ordre dans les questions qui ne soit pas toujours celui du questionnaire, mais semble plus naturel à l'enquêté.

Elle peut indiquer des façons moins directes de poser les questions que ne l'indique le questionnaire. Par exemple au lieu de demander "quel est votre état matrimonial", on demandera "êtes-vous actuellement marié" et selon la réponse on posera les autres questions permettant de déterminer si la personne est célibataire, ou veuve, ou divorcée.

Dans certains cas où la question porte sur une situation passée, il est souvent préférable de demander la situation présente à laquelle il est plus facile de répondre, et la réponse étant donnée, de demander si cette situation était la même à tel moment (par ex. : quel métier ou profession exercez-vous actuellement ? ... depuis quand l'exercez-vous ?... - pour savoir par exemple si la profession peut être considérée comme permanente ...-).

Parmi les points pour lesquels la technique d'interrogatoire joue un rôle essentiel on peut citer :

- la détermination des individus à recenser (problème des résidents des absents et des visiteurs) ( question à poser : cette personne couche-t-elle habituellement ici ou bien ailleurs ? ... oui? ;;;

- la détermination des personnes composant le ménage avec l'indication des liens de parenté qui serviront à déterminer les noyaux secondaires du ménage. L'ordre dans lequel doivent être inscrites les personnes est fixé Il doit être suivi aussi rigoureusement que possible, l'interrogatoire se faisant ainsi en épuisant tous les cas possibles de manière à éviter les omissions ; mais il convient de faire préciser que chaque personne indiquée réside bien dans l'unité d'habitation pour éviter des erreurs d'interprétation conduisant à des doubles comptes.

- la détermination des âges par l'utilisation des calendriers agricoles (très jeunes enfants) et historiens, par la comparaison avec des

personnes dont l'âge aura pu être déterminé (intérêt des classes d'âge pour les personnes d'un certain âge seulement, la classe d'âge groupant souvent plusieurs générations).

- les questions sur les enfants nés vivants des femmes (on a généralement intérêt à partir de ceux qui sont encore vivants et parmi eux de ceux qui vivent dans le ménage ...) ; celles sur les décès survenus dans le ménage...

- les questions sur l'activité économique...

La technique -ou plutôt l'art- de l'interrogatoire, élaborée avec la collaboration du sociologue et de l'ethnologue, doit tenir compte des coutumes des populations enquêtées. Par exemple par quelles questions indirectes arriver à avoir connaissance de l'enfant n'ayant pas encore reçu de nom (pour échapper aux esprits) et considéré comme n'étant pas encore né ; de la personne décédée dont le nom ne doit pas être prononcé... ; des veuves héritées ... ; des enfants adoptés....